



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

**budget : services extérieurs**

**Question écrite n° 75858**

### Texte de la question

M. Damien Alary souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les revendications des agents des douanes surveillance. Le mouvement revendicatif gagne l'ensemble des agents de la branche surveillance sur tout le territoire national et particulièrement dans la région Languedoc-Roussillon. Les agents des douanes surveillance participent, lors des contrôles sur le territoire douanier à la circulation, en mer, de l'espace aérien national, dans les ports et les aéroports à l'exercice des missions de la douane (lutte contre la drogue et les trafics d'armes, la sécurité alimentaire et sanitaire, lutte contre la fraude fiscale, protection des espèces menacées, protection de l'environnement...). Ils contribuent également avec d'autres services (police, gendarmerie) à la mise en oeuvre du plan VIGIPIRATE, aux contrôles de l'immigration clandestine... Ces agents, qui travaillent les dimanches et les jours fériés dans des conditions de plus en plus difficiles et dangereuses, sollicitent l'ouverture des négociations sur leurs revendications. Parmi les revendications des personnels en matière d'effectifs, de moyens, de reconnaissance de qualifications, d'amélioration de leur déroulement de carrière et de salaire, figure la reconnaissance de la pénibilité du travail de surveillance, des risques encourus dans l'exercice de leurs missions et de leur compétence, par une bonification des années passées sous surveillance et la revalorisation de leur indemnité de risques. En conséquence, il lui demande ses intentions quant à l'ouverture des négociations sur ces revendications.

### Données clés

**Auteur :** [M. Damien Alary](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75858

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mai 2002, page 2271